



QUENIN-TOURRE-LOPEZ-BLANC
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIÉS

**PROCES VERBAL
D'INVENTAIRE
AVEC PRISEE**

"SNC JEM "LA REMISE""

570, Cours de Dion Bouton - Zone Km Delta - B.P. 21360
30016 NIMES CEDEX 1

Tél: 04-66-36-03-46 - Courriel : etude@huissiersgard.fr
Site Internet : huissier-gardqtl.com

SCP Michel QUENIN - Françoise TOURRE
Pierre Yves LOPEZ - Alizée BLANC
Société civile professionnelle titulaire d'un office d'huissier de justice

570 Cours de Dion Bouton Km Delta - BP 21360
30900 NIMES
etude@huissiersgard.fr
Tel. 04 66 36 03 46 - Fax 04 66 21 80 98
Site internet: www.huissier-gardqtl.com

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE
AVEC PRISEE



Le VINGT-NEUF JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX

COPIE

A LA DEMANDE DE :

Maître PIERRE JULIEN
3 BOULEVARD AMIRAL COURBET 30006 NIMES

Elisant domicile en mon étude,

*Je soussigné, Maître Pierre Yves LOPEZ, Huissier de Justice associé à la SCP Michel QUENIN - Françoise TOURRE - Pierre Yves LOPEZ - Alizée BLANC, Société civile professionnelle titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 570 Cours de Dion Bouton Km Delta BP 21360 à 30900 NIMES
N° SIREN 381 647 213 000 36*

Désigné par jugement du TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES en date du 21 janvier 2026 à l'effet de dresser l'inventaire et réaliser la prise du patrimoine du débiteur conformément aux dispositions de l'Article L 641-4 du Code de Commerce.

Je me suis transporté, le jeudi 29 janvier 2026, sur le site de
SNC JEM "LA REMISE"
7 PLACE DU MARCHE 30320 SAINT GERVASY

Qui a fait l'objet d'une procédure de Jugement de Liquidation Judiciaire Simplifiée,

Aux termes d'un jugement rendu par le TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES en date du 21 janvier 2026.

A l'adresse 7 PLACE DU MARCHE 30320 SAINT GERVASY, j'ai procédé comme suit aux opérations d'inventaire, le tout conformément aux dispositions de l'Article L 622-6 du Code de Commerce.

De même et conformément aux dispositions de l'Article L 622-6 du Code de Commerce, MORBIN ERIC, Responsable de l'entreprise a été convoqué par lettre simple adressée tant au siège de l'exploitation qu'à son domicile personnel pour le cas où ce dernier nous est connu.

Inventaire et prise du patrimoine du débiteur : Se référer à la liste annexée au présent.

☐ Demeureront annexés au présent Procès-Verbal de Prise, les listes des biens gagés, nantis ou places sous sujétions douanière ainsi que celle des biens détenus en dépôt, location crédit-bail ou faisant l'objet d'une clause de réserve de propriété et plus généralement aux susceptibles d'être revendiqués par des tiers.

☒ Le Responsable de l'entreprise nous déclare ne pas être en mesure de nous fournir les listes prévues au 2° Alinéa de l'Article 80 du décret du 28 Décembre 2005.

Le présent inventaire sera déposé par nos soins au Greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES et copie sera remise au débiteur, à l'administration lorsqu'il en a été désigné et au mandataire judiciaire.

Et tout ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-Verbal d'Inventaire pour servir et valoir ce que de droit.



Me Pierre-Yves LOPEZ
Commissaire de Justice Associé

I - MATÉRIEL D'EXPLOITATION

Désignation des biens	Réalisation	
VITRINE A BOISSONS LA PAUSE FRAICHEUR	180 €	
ONZE TABLES PLIANTES ET DIX NEUF CHASES TRESSEES DE TERRASSE	300 €	
DIABLE	20 €	
DEUX TABLES ET QUATRE TABOURETS HAUTS	80 €	
DEUX MEUBLES PRESENTOIRS DOUBLE GONDOLE	180 €	
HUIT PRESENTOIRS MURAUX PRESSE	400 €	
TROIS ETAGERES MURALES	60 €	
SIX PRESENTOIRS A CARTES POSTALES	180 €	
LOT DE PRESENTOIRS EN PLEXIGLASS	80 €	
PETIT CHARIOT A ROULETTES METALLIQUE	40 €	
MEUBLE BAS RANGEMENT MELAMINE NOIR	40 €	
DEUX POUBELLES	20 €	
DEUX ETAGERES DOUBLE MURALE	50 €	
COLONNE DE PRESENTATION VERTICALE POUR RECHARGE DE VAPOTEUSE	200 €	
QUATRE MEUBLES ETAGERES PRESENTATION TABAC	400 €	
SIX MEUBLES BAS DE RANGEMENT A TIROIRS	300 €	
LOT D'ETAGERES MURALES EN BOIS	60 €	
PETIT LOT DE VAISSELLE CAFE	30 €	
IMPRIMANTE PHOTOCOPIEUR BROTHER	40 €	
FAUTEUIL A ROULETTES ET UNE CHAISE PLASTIQUE	20 €	
TABLE METALLIQUE AVEC ETAGERE	30 €	
CHARIOT A ROULETTES	30 €	
SIX PRESENTOIRS MURAUX AVEC ETAGERES	240 €	
LAVE VERRES KRUPS	40 €	
LOT DE BIBELOTS/ DECO/ FEUILLES A ROULER OCB/ ACCESSOIRES ET RECHARGES DE CIGARETTES ELECTRONIQUES/ BRIQUETS/ CARTES POSTALES/ BONBONS/ PILES/ FRIANDISES	500 €	
CAISSE ENREGISTREUSE STRATOR AVEC SCANETTE CONNECTEE HONEYWELL	90 €	
DEUX CHICHAS	40 €	
TOTAL POSTE MATÉRIEL D'EXPLOITATION	3 650 €	



II - STOCK SOUS RESERVE DE PROPRIETE

LOGISTA

Désignation des biens	Réalisation	
TROIS CENT TRENTE TROIS PAQUETS DE CIGARES	mémoire	
QUATRE CENT SOIXANTE TROIS PAQUETS DE CIGARILLOS	mémoire	
CENT UN PAQUETS DE CIGARETTES	mémoire	
CENT QUATRE VINGT CINQ PAQUETS DE TABAC A ROULER	mémoire	
TRENTE TROIS PAQUETS DE TABAC A CHAUFFER	mémoire	

III - VEHICULES EN LEASING

CREDIPAR

Désignation des biens	Réalisation	
PEUGEOT 2008 GT HYBRID IMMATRICULE HC-520-PD, SE TROUVANT ACTUELLEMENT AU DOMICILE DE M. MORBIN ERIC, GERANT, SUIVANT CES DECLARATIONS, PAS DE CARTE GRISE	mémoire	
PEUGEOT 208 GT IMMATRICULE GF-160-FZ, 1ERE MISE EN CIRCULATION 01/04/22, ESSENCE, 5 CV, 57 356 KMS, CONTRAT LDD, DEBUT 04/2022, LOYERS MENSUELS 350 EUROS	mémoire	



IV - MATERIEL EN LOCATION

BNP PARIBAS

Désignation des biens	Réalisation	
LECTEUR CARTE BANCAIRE	mémoire	

CAFES RICHARD

Désignation des biens	Réalisation	
MACHINE A CAFE	mémoire	
MOULIN A CAFE	mémoire	

FRANCAISE DES JEUX

Désignation des biens	Réalisation	
PRESENTOIR JEUX A GRATTER	mémoire	
MONITEUR CONNECTE A LA FDJ + DEUX ECRANS	mémoire	
BOX	mémoire	
PRESENTOIR VERTICAL FDJ + MODULE DE CONTROLE DE JEUX	mémoire	
LOT DE 88 CARNETS DE JEUX FDJ NON ACTIVES	mémoire	

VERISURE

Désignation des biens	Réalisation	
CAMERA INTERIEURE	mémoire	
CAMERA EXTERIEURE	mémoire	
DEUX RECEPTEURS ET UN BOITIER D'ALERTE	mémoire	

VUSE

Désignation des biens	Réalisation	
COLONNE PRESENTOIR DE RECHARGES DE CIGARETTES ELECTRONIQUES	mémoire	



Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation
A. GF-160-PZ

Date de 1^{re} immatriculation
B. 01/04/2022

C.1 COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS
CREDIPAR

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3 JFM

7 PLC DU MARCHÉ

30320 SAINT-GERVASY

D.1 PEUGEOT

D.2 UPHNEK-J1B700

D.2.1 M10PGTVP180N894

D.3 208

E. VR3UPHNEKN5823210

F.1 1595

F.2 1595

F.3 2795

G 116

G.1 1090

J M1

J.1 VP

J.2 AB

J.3 CI

K e2*2007/16*0639*18

P.1 1199

P.2 74

P.3 ES

P.6 5

Q

S.1 5

S.2

U.1 74

U.2 3700

V.7 117

V.9 715/2007*2018/1832APEUR06

X.1 VISITE A'ANT LE 01/04/2026

Y.1 220

Y.2 0

Y.3 0

Y.4 11

Y.5 2.76

Y.6 233.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Signature

Zoheir BOUAOUICHE

H

I 01/04/2022

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

GF-160-PZ

01/04/2022

2022BH98611

VR3UPHNEKN5823210

PEUGEOT

COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS CREDIPAR



COUPON DETACHABLE

CRFRAGF160PZ0VR3UPHNEKN582321022204019VP<<<<
CI<<PEUGEOT<<<<<<208<<<<<<<<<2022BH9861132

Dossier :

SNC JEN

Je soussigné(e) :

NORRIN Jocelyne

En qualité de :

Gérant

Vu les dispositions de l'article R 642-36-1 du Code de Commerce :

« Le juge-commissaire statue sur la vente après avoir recueilli les observations des contrôleurs et entendu ou dûment appelé le débiteur et son conjoint lorsque celui-ci se trouve dans l'une des situations prévues à l'article R. 641-30, ainsi que le liquidateur . »

J'émet un avis favorable à la vente aux enchères publiques des actifs dépendant de ce dossier.

Fait à ST Gervais

Le 29/01/26

Signature :



Dossier : SNC OEN

Inventaire en date du : 29/01/26

Je soussigné(e) : NORRIN JOCELINE

Agissant en qualité de : gérante

Vu le matériel inventorié ce jour et appartenant à des tiers susceptibles d'effectuer une demande en revendication ou en restitution,

Vu les dispositions de l'article L 624-17 du Code de Commerce :

*« L'administrateur avec l'accord du débiteur ou à défaut **le débiteur après accord du mandataire judiciaire** peut acquiescer à la demande en revendication ou en restitution d'un bien visé à la présente section. A défaut d'accord ou en cas de contestation, la demande est portée devant le juge-commissaire qui statue sur le sort du contrat, au vu des observations du créancier, du débiteur et du mandataire de justice saisi. »*

Je donne mon accord aux demandes en revendication ou en restitution qui pourraient être transmises au mandataire judiciaire.

Fait à ST GERVAIS

Le 29/01/26

Signature



REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : JULIEN PIERRE

c/ JEM (LA REMISE)

Vos réfs :

Nos réfs : 2260224/LL/ L2A

Gestionnaire :
PRADIER STEPHANE

04.66.36.03.46

NIMES, le 27.01.26

Je soussigné(e) (nom, prénom, adresse) : NORRIS SOCOLIMET

Agissant en qualité de : gérante

Atteste sur l'honneur que l'ensemble du matériel inventorié ce jour, constitue la totalité de l'actif mobilier de l'entreprise.

Fait à : St Gervasy

Le : 29/01/26

(Faire précéder la signature de la mention « LU ET APPROUVE »)

Lu et Approuvé

